

Les partenaires du projet

CIDT – Le Centre de Développement International et de Formation (CIDT) de l'Université de Wolverhampton a une expertise inégalée de longue date dans la formation forestière et le renforcement des capacités en Afrique et en Asie. Le CIDT se concentrera sur le développement des formations pour combler les lacunes des compétences / connaissances entre les membres du réseau, les acteurs clés de l'APV et les établissements d'enseignement.

CED – Le Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) a une longue expérience dans le renforcement des capacités et le soutien aux ONG et associations locales dans les zones forestières au Cameroun ainsi que dans d'autres pays du bassin du Congo sur les questions liées aux droits légale et à l'accompagnement/appui des communautés autochtones.

CIEDD – Centre pour l'Information Environnementale et le Développement Durable. Le CIEDD mettra l'accent sur la législation forestière nationale et la réforme en travaillant avec la plateforme nationale de la société civile afin de faire des propositions pour l'intégration des droits et la participation des peuples des forêts dans les processus de réforme pertinents en RCA.

FERN – FERN renforcera l'analyse des politiques et le plaidoyer au niveau national, soutiendra les partenaires locaux pour créer des outils de communication efficaces pour une utilisation au niveau des communautés et assurera diffusion de l'apprentissage régional et international.

FODER – Forêts et Développement Rural. Les zones d'expertise de FODER sont la foresterie, les droits des populations forestières, le développement rural, la lutte contre la corruption et le lobbying. FODER livrera des événements de renforcement des capacités, créera des outils pour la sensibilisation et facilitera l'apprentissage des leçons et le partage d'expérience.

FPP – Le Forest Peoples Programme (FPP) possède une expertise juridique de haut niveau sur les droits des communautés forestières et les peuples autochtones qui soutiendra et complètera le travail que CED et CIEDD va développer au niveau national au Cameroun et en RCA.

MEFP – Maison de l'Enfant et de la Femme Pygmées (MEFP). Le but de MEFP est de favoriser le bien-être social, économique et culturel des peuples autochtones de la République Centrafricaine. MEFP travaillera pour faciliter leur participation au processus de réforme juridique et s'assurer qu'ils sont pleinement représentés et que leurs préoccupations sont prises en considération.

Contactez-nous

Si vous êtes intéressé à partager votre expérience et votre expertise sur la gouvernance forestière et l'amélioration des droits des peuples des forêts ou si vous souhaitez plus d'informations sur le projet, veuillez s'il vous plaît contacter:

Dr Aurelian Mbazibain, Project Manager
Centre for International Development and Training (CIDT)
University of Wolverhampton, Telford Campus, Shifnal Road, Priorslee, Telford,
TF2 9NT. United Kingdom

Email: cidt@wlv.ac.uk or a.mbazibain2@wlv.ac.uk

Tel: **+44 (0)1902 323 219**

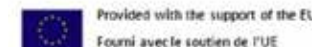
Pour plus d'informations liées au projet veuillez s'il vous plaît vous rendre sur:
www.wlv.ac.uk/cidt



Mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire dans le Bassin du Congo

promouvoir les droits et la participation
des peuples des forêts

This project is part-funded by the European Union and UK Department for International Development





Contexte

Les estimations de la Banque Mondiale montrent que 10 à 15 milliards de dollars par an sont perdus à travers le monde à cause de l'exploitation forestière illégale; avec près de 5 milliards de dollars perdus en raison des taxes et des redevances non perçues sur les récoltes de bois légalement autorisées, et ce à cause de la corruption.

De telles pertes de recettes de l'État empêchent les gouvernements du bassin du Congo riches en bois de réaliser les objectifs de développement et les services publics de base tels les soins de santé et l'éducation, ainsi que des améliorations dans la gestion durable des forêts.

Les communautés pauvres et défavorisées sont celles qui souffrent le plus de la mauvaise gouvernance du secteur forestier, notamment en raison du fait qu'il leur aient refusé une voix à la participation active aux processus de prise de décisions concernant leurs terres et leurs ressources.

Objectifs du projet

Le projet vise à contribuer à:

- des processus solides d'Accord de Partenariat Volontaire (APV) national inclusif qui guident et encadrent une mise en œuvre effective de l'application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) / APV au Cameroun et en République Centrafricaine (RCA)
- un partage des expériences régionales sur la façon de réaliser des négociations inclusives visant à améliorer l'adhésion jusqu' à la mise en œuvre.

Plus spécifiquement, le projet vise à s'assurer que la capacité des organisations de la société civile (OSC) et des peuples autochtones (PA) soit renforcée par la contribution au développement, la mise en œuvre et le suivi des APV. Il vise à responsabiliser les communautés forestières marginalisées et les peuples autochtones dans le bassin du Congo à participer activement aux décisions qui affectent leur vie, en particulier dans la mise en œuvre des APV-FLEGT.

Résultats attendus 1

Préoccupations des acteurs non étatiques, y compris la reconnaissance des droits des communautés locales incluant les peuples autochtones, intégrées dans les actions de l'APV

Résultats attendues 2

Mise en œuvre effective des APV, à travers une plus grande participation directe des OSC, afin de s'assurer que les APV offrent une meilleure gouvernance des forêts

Activités principales

Résultats 1

- Sensibiliser les communautés locales et les peuples autochtones aux aspects de la gouvernance de l'APV.
- Développer des mécanismes pour une meilleure représentation des communautés et des peuples autochtones.
- Appui aux plateformes de la société civile à jouer un rôle efficace dans la mise en œuvre APV.
- Cours de formation sur les Droits et la mise en œuvre des APV.
- Cours de développement organisationnels pour les plateformes nationales de la société civile et les partenaires locaux.
- Participation de la société civile et des communautés aux réformes juridiques, politiques et institutionnelles pertinentes en matière de droits des communautés forestières.
- Appui juridique, organisationnel et autres à la société civile pour assurer la participation effective aux processus de réforme juridique et aux comités de mise en œuvre de l'APV.

Résultats 2

- Faciliter la communication et le partage d'expérience au niveau régional par le biais du Réseau Africain des Droits des Communautés (2014, 2016), Forum sur les forêts (2015).
- Soutenir une mise à jour/révision des programmes avec des établissements d'enseignement forestiers de niveau supérieur, par exemple le Centre régional en agriculture forêt bois (CRESA), la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, l'Université de Dschang, l'École des Eaux et Forêts de Mbalmayo

Cibles du projet

Les Plateformes Nationales de la Société Civile au Cameroun et en RCA sont au cœur du projet. Le projet vise à renforcer les liens, la représentation et la capacité des communautés locales, des peuples autochtones à restituer les informations aux fins de renforcer la responsabilisation et la protection de leurs droits.

- 30 organisations membres de la plateforme Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) en RCA.
- 40 organisations membres la Plateforme Forêts et Communautés au Cameroun.
- Les associations de peuples autochtones et leurs représentants dans les comités nationaux de l'APV en RCA et au Cameroun.
- Les universités et établissements de formation professionnelle en RCA et au Cameroun.